



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B.3.10 et B.3.11
(Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – nouveaux mélanges en cuve et organismes nuisibles)

Numéro de la demande : 2013-5550
Demande : Catégorie B, sous-catégories B.3.10 et B.3.11 (nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – nouveaux mélanges en cuve et organismes nuisibles)
Produit : Herbicide Alion
Numéro d'homologation : 30451
Matière active (m. a.) : Indaziflame (200 g/L)
Numéro de document de l'ARLA : 2392806

Contexte

L'herbicide Alion est la matière active d'un herbicide du groupe 29 de la Weed Science Society of America (WSSA), homologuée à l'origine pour la suppression dans l'Est du Canada et la Colombie-Britannique des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de fruits à pépins, de fruits à noyau, de raisins et de noix. L'herbicide Alion (n° d'homologation 30451) se présente sous forme de concentré soluble contenant 200 g/L d'indaziflame. Afin d'obtenir des renseignements précis sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'homologation de l'herbicide Alion en vue de modifier le mélange en cuve homologué avec différents produits à base de glyphosate (tous des sels d'isopropylamine) afin d'y ajouter le glyphosate (présent sous forme de sel d'isopropylamine, de diméthylamine ou de potassium). La demande vise en outre l'ajout du panic capillaire comme nouvel organisme nuisible.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations ne sont pas requises étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Les renseignements fournis à l'appui de la demande de modification de l'étiquette incluent des données d'essais en champ et une justification scientifique. Les renseignements fournis corroborent à la fois l'utilisation d'un terme plus général (produit d'association pour mélange en cuve avec du glyphosate) et l'ajout du panic capillaire comme nouvel organisme nuisible.

Conclusions

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué la présente demande et a jugé que les renseignements sont suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Alion en vue d'ajouter un mélange en cuve avec du glyphosate (présent sous forme de sel d'isopropylamine, de diméthylamine ou de potassium) ainsi que le panic capillaire comme nouvel organisme nuisible.

Référence

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

- 2351314 2013, Alion Herbicide - Data supporting tank-mixtures with glyphosate herbicides, Sencor (metribuzin) and Gramoxone (paraquat), DACO: 10.1, 10.2, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.3(B)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.